

Image not found or type unknown



Litige pour vente forcée ?

Par **ftreen_old**, le **08/11/2007 à 18:10**

Bonsoir,rnrnVoilà je vous présente le problème : j'ai participé à un jeu internet lors duquel j'ai gagné (tout le monde a du gagner !!) un livre. Mais pour le recevoir j'ai du accepter (cocher) les conditions de vente m'indiquant que je recevrai la suite de la série. J'ai donc reçu mon cadeau puis un mois après, deux livres avec une facture que je ne veux pas payer. Puis j'ai téléphoné au vendeur pour lui indiquer qu'il pouvait venir chercher ses livres. Suis-je dans mon droit ?rnrnCordialement.